

PROJET ASSOCIATIF DU PÔLE SERVICES À LA PERSONNE 2025-2030

« LE DOMICILE AU CŒUR DE L'AUTONOMIE »

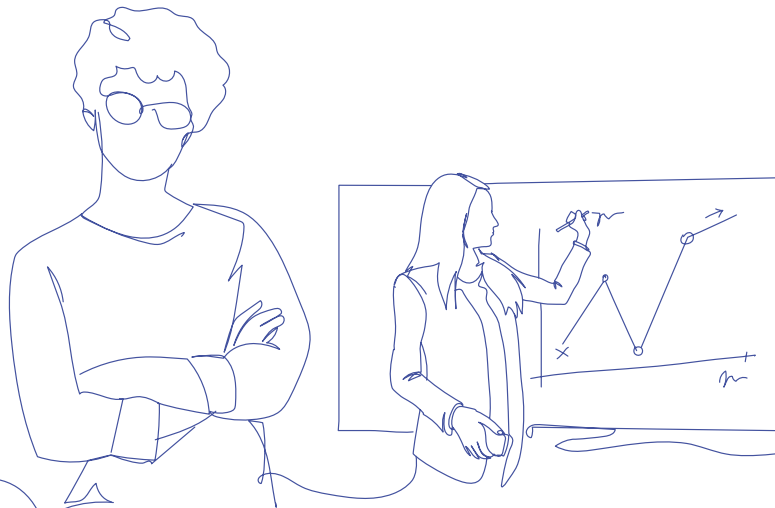




De nombreuses transformations traversent aujourd'hui le secteur. Le vieillissement démographique et les modifications des structures familiales soulèvent de nouvelles attentes, de plus en plus spécifiques et pointues. Les interactions des champs sanitaire et social se complexifient, et requièrent des outils de coordination agiles et de proximité. Les métiers du secteur, de plus, appellent à une plus grande reconnaissance et valorisation.

Les acteurs de l'autonomie au domicile, publics et privés rassemblés, confirment leur besoin d'une plateforme de dimension régionale créatrice de liens professionnels à travers l'animation de son réseau d'adhérents. Leurs attendus sont des accompagnements collectifs et individuels sur plusieurs thématiques du secteur médico-social à domicile : le Pôle Services à la Personne en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2024, le Pôle a réalisé un travail en profondeur sur sa raison d'être avec ses adhérents et partenaires. Co-construit dans ce contexte, ce projet associatif présente le cadre stratégique qui guidera l'action du Pôle pour la période 2025-2030. Le suivi de la mise en œuvre du présent projet associatif se fera de manière régulière sous l'égide du conseil d'administration du Pôle. Il pourra être adapté en fonction des défis rencontrés sur cette période et de l'actualité du secteur.



Chers adhérents, chers partenaires,

C'est avec un grand plaisir que je vous présente le nouveau projet associatif du Pôle Services à la Personne issu d'un travail collaboratif des adhérents et des partenaires volontaires, que je remercie vivement. Fidèles à notre ADN, nous nous sommes rassemblés pour questionner la raison d'être de notre réseau et élaborer les orientations stratégiques pour les cinq prochaines années. À l'issue d'un intense travail collaboratif, sur plusieurs mois, en 2024 nous avons défini une feuille de route ambitieuse et engagée pour le "bien vivre à domicile".

Le contexte économique et social se complexifie d'année en année demandant à nos adhérents une adaptation régulière pour assurer des services de qualité. Ces dernières années, des crises frappent régulièrement l'ensemble de notre société. Les réformes et les exigences réglementaires s'enchaînent, comme rarement par le passé. Nos salariés et candidats à l'embauche demandent, à juste titre, une plus grande reconnaissance et valorisation. Nos bénéficiaires et leurs aidants attendent des services variés et de qualité irréprochable.

Dans cette perspective, nous continuerons à nous appuyer sur le Pôle, qui a fait ses preuves depuis sa création en 2007. Dans un format unique en France, il rassemble et accompagne les organisations œuvrant auprès des publics fragiles et en perte d'autonomie, avec une ferme volonté d'améliorer sans cesse le fonctionnement de nos structures pour les usagers finaux.

Ce projet nous rassemble et nous portera sur les prochaines années. Il nous permet de nous projeter dans l'avenir avec plus de ressources et de capacités. Notre contexte mouvant et souvent difficile sera ainsi plus facile à appréhender. Nos orientations stratégiques, déclinées dans notre feuille de route, seront sans aucun doute confrontées à de nouveaux et nombreux défis. Je suis confiant que nous saurons nous adapter. Il en est de même pour nos organisations, aux côtés du Pôle.

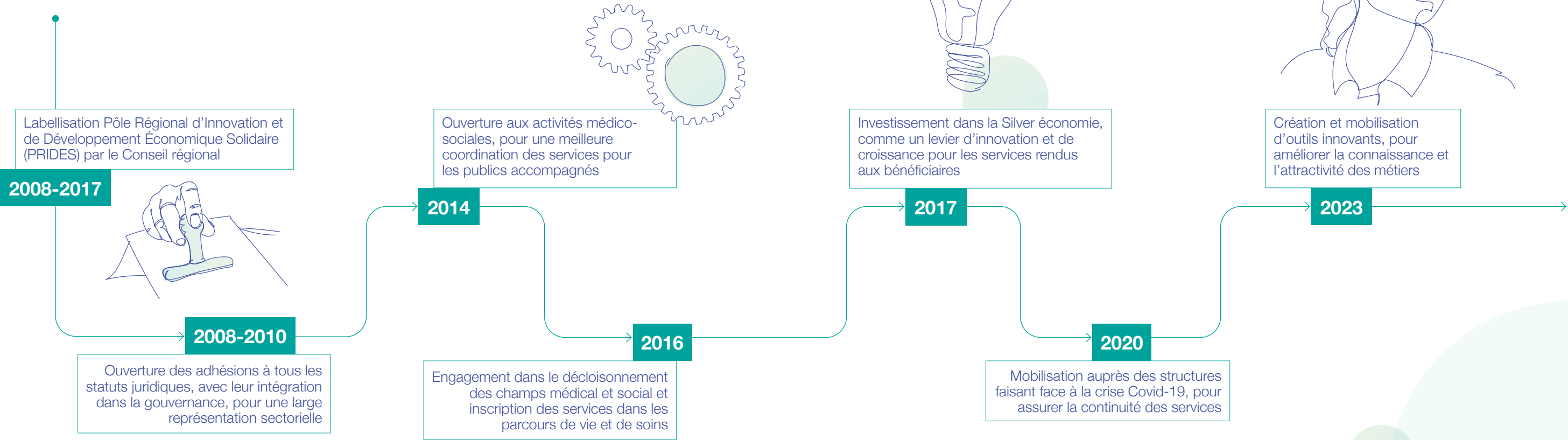
Ensemble, œuvrons pour que le domicile reste au cœur de l'autonomie !

Gilles PIAZZA, Président du Pôle

Une histoire de transformations

Incubé en 2007 par la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur et porté par les associations d'aide à domicile, le Pôle est créé pour accompagner les structures du secteur dans leur développement économique et social. Depuis, il poursuit cet objectif au gré des transformations.

Plusieurs transformations se sont succédées, avec une volonté d'ouverture, d'engagement et d'innovation :



NOS VALEURS

Être adhérent ou partenaire du Pôle, c'est partager les valeurs et les principes du réseau pour des engagements communs.

Nos VALEURS définissent la cohérence du réseau :

Le RESPECT

Entre conformité règlementaire et qualités humaines

La COOPÉRATION

Dans ses dimensions de partage et de proximité régionale

La CONFIANCE

Alliant la confidentialité et la transparence

L'OUVERTURE

Grâce à un esprit pionnier d'innovation et d'adaptation

Nos valeurs fondent nos PRINCIPES :

Une responsabilité individuelle et collective

Un partage des connaissances et des outils

Une montée en compétences

Une exigence de la qualité

Une vision créative et innovante

Une gestion mesurée et responsable

Nos valeurs guident nos ENGAGEMENTS :

Développer le réseau dans ses dimensions territoriale, structurelle et statutaire

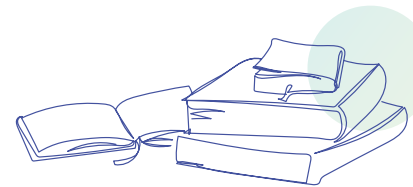
Favoriser la qualité de soins, des services et des emplois, porteurs de responsabilité sociale et environnementale

Mener une politique de développement des compétences, de formation et de qualification

Impulser des logiques de décroisement des différents champs de l'autonomie

Valoriser le secteur

Soutenir et accélérer l'innovation sous toutes ses formes



La Charte de l'adhérent au Pôle pose à tout nouvel entrant de :

Avoir un ancrage territorial de son activité en région Sud

Mettre en place une démarche qualité visant le respect de l'usager, l'individualisation de la prise en charge, la transparence des prix, la continuité et l'évaluation du service

Respecter la réglementation en vigueur

Mener une politique de développement des compétences, de formation et de qualification visant le dialogue social et la qualité des emplois

NOTRE VISION

Depuis ses débuts, le Pôle Services à la Personne s'engage auprès des structures du secteur pour que chaque usager qui souhaite vivre à son domicile soit accompagné par des services de qualité.

Par son positionnement régional, son expérience et ses partenaires, le Pôle, convaincu par la force du collectif, porte la voix du secteur et contribue à une meilleure prise en charge des bénéficiaires et de leurs aidants.

Face au vieillissement démographique accru en région et aux disparités territoriales, la valorisation et la professionnalisation du secteur sont les clés de voûte de l'attractivité et de la fidélisation.

En réponse aux évolutions organisationnelles, sociales et environnementales, le Pôle impulse une dynamique d'innovation avec une offre de services qui répond aux besoins de l'ensemble des acteurs de l'autonomie.



Fort de ses compétences pluridisciplinaires, de la confiance instaurée et de son positionnement unique en région, le Pôle se place en interlocuteur privilégié auprès des structures de l'autonomie et des partenaires.

Nos domaines d'action couvrent les thématiques prégnantes du secteur :

LES RESSOURCES HUMAINES

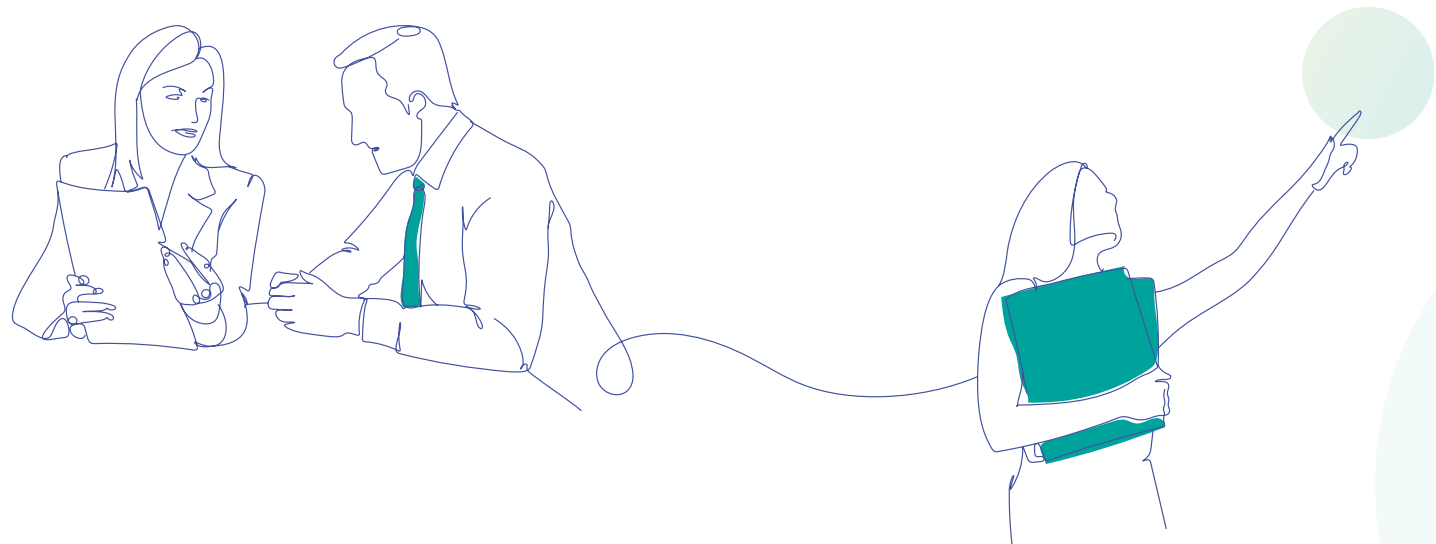
L'INNOVATION

LA QUALITÉ

LA VALORISATION DES MÉTIERS

LA RSE ET L'INCLUSION

LA FORMATION



Depuis 2007, nous sommes reconnus par nos savoir-faire :



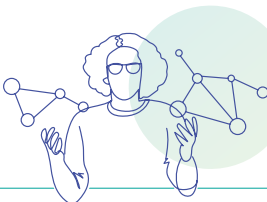
Animer un réseau régional multi-acteurs



Proposer des accompagnements sur-mesure



Promouvoir le secteur sur le territoire



Animer un réseau régional multi-acteurs

Le réseau du Pôle rassemble les acteurs de l'autonomie aux statuts divers, avec une couverture territoriale sur les six départements, particulièrement forte sur les Bouches-du-Rhône.

Le Pôle favorise les échanges et le développement de partenariat entre les acteurs du réseau, au travers d'événements : Assises Régionales de l'Autonomie, Speed-meeting intradépartementaux, Petits déjeuners du Pôle, Journées d'études thématiques, etc.

Le Pôle réalise une veille stratégique, diffusée sur ses outils de communication (site internet, réseaux sociaux, newsletter mensuelle) sur les évolutions législatives et réglementaires, les événements et actualités du secteur, les appels à projets, etc.

Sous l'égide de la Région Sud et de l'OIR Silver économie, le Pôle anime le Club Silver Sud, regroupement d'entrepreneurs régionaux proposant des produits et services à destination des seniors.



Proposer des accompagnements sur-mesure

Le Pôle répond aux besoins spécifiques du réseau en proposant des accompagnements individuels, tels que :

- Actualiser les outils de la loi 2002-2
- Répondre aux appels d'offre ou à projets
- Apporter des conseils spécialisés
- Orienter vers des dispositifs et acteurs qualifiés
- Développer de nouveaux services
- ...

Dans la volonté de favoriser et structurer la collaboration entre les structures, le Pôle met en place des accompagnements collectifs sous la forme d'ateliers ou groupes de travail :

- Partager des bonnes pratiques
- Développer des outils spécialisés
- Co-construire de nouvelles méthodes
- Proposer des formations aux salariés
- ...

Promouvoir le secteur sur le territoire

Depuis plusieurs années, le Pôle valorise l'image du secteur sur le territoire en :

- Menant des actions de promotion du secteur auprès des professionnels et du grand public : ateliers de découverte des métiers, forums départementaux et régionaux, campagnes de communication...
- Se positionnant en interlocuteur privilégié des structures, des partenaires et des institutionnels
- Mettant à disposition son observatoire et ses outils spécifiques, en tant que centre ressource



Dans la continuité de son activité et en cohérence avec son offre de services, le Pôle se fixe les priorités suivantes à horizon cinq ans :



Animer un réseau régional multi-acteurs

- Augmenter le nombre d'adhérents en conformité avec la charte adhérent
- Équilibrer la répartition de la segmentation des adhérents (« petites/moyennes/grandes » structures)
- Étendre la couverture territoriale du réseau



Proposer des accompagnements sur-mesure

- Déployer une offre ciblée par profil d'adhérents
- Proposer des prestations à des structures non-adhérentes à un tarif différencié
- Répondre aux marchés et appels à projets sur les 6 départements en région

Promouvoir le secteur sur le territoire

- Renforcer la promotion du secteur sur le territoire
- Améliorer la qualité de l'observatoire
- Poursuivre la communication sur l'attractivité des métiers
- Mobiliser les pouvoirs publics sur les enjeux du secteur





74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille
04 91 31 10 24 - info@psppaca.fr
www.psppaca.fr



Ils font partie du Pôle



www.psppaca.fr/Annuaire-Membres

